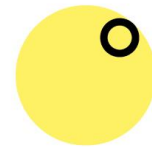


# Conditions générales de vente et de livraison (CGV)

1. **Offre et prix**
  - 1.1. Les offres de LICHTTEAM AG comprennent des produits et des services destinés aux clients finaux (utilisation personnelle) ou au commerce et à la réutilisation par des clients professionnels.
  - 1.2. Les offres sans accord particulier sont valables 30 jours à compter de la date d'émission.
  - 1.3. LICHTTEAM AG se réserve le droit d'adapter les prix en permanence. Les prix confirmés au moment de la commande font foi.
  - 1.4. Les offres sur les produits en stock chez LICHTTEAM sont faites sous réserve de vente intermédiaire.
  - 1.5. Les contrats de vente concernant les marchandises d'occasion et d'exposition par le biais de canaux de vente particuliers tels que les ventes en entrepôt, les outlets, les ventes spéciales, sont également soumis aux présentes CGV, à l'exclusion toutefois de toute prétention concernant les dispositions suivantes :
    - Droit de rétractation
    - Garantie des vices cachés et garantie (sans objet)
    - Conditions de paiement (la marchandise doit être payée immédiatement)
  - 1.6. Nous facturons les services suivants à 140 CHF hors TVA par personne et par heure. La facturation des services s'effectue à partir du site respectif de Lucerne ou de Rothenburg.
    - Concepts d'éclairage, planification, calculs, CAD
    - Conseil, échantillonnage sur place
    - Livraison, installation, réparationsPour les clients privés, le conseil à la vente dans les locaux de vente et d'exposition de LICHTTEAM AG est généralement gratuit, dans la mesure où il ne comprend pas d'autres prestations ou ne dépasse pas le cadre habituel. En principe, les concepts d'éclairage pour des zones et des unités entières ainsi que les prestations de planification sont facturés. Les frais de conseil à domicile sont définis par une limite de rayon dans la région de la Suisse centrale. En dehors de cette zone, les frais de déplacement sont facturés en fonction des dépenses. Le placement de produits dans des expositions-vente nécessite l'accord de LICHTTEAM AG et des fabricants respectifs, si ceux-ci sont activement proposés à la revente.
  - 1.7.
2. **Commandes**
  - 2.1. Les commandes se font sur place, dans un des sites de LICHTTEAM AG, ou par écrit, par fax ou par e-mail.
  - 2.2. En passant commande, l'acheteur accepte les présentes conditions de vente et de livraison.
  - 2.3. LICHTTEAM AG peut révoquer une commande dans un délai de 5 jours civils. En cas de rétractation du client, LICHTTEAM AG se réserve le droit de facturer les frais déjà engagés.
  - 2.4. Sont explicitement exclus du droit de rétractation les fabrications spéciales et les livraisons urgentes déclenchées sur demande préalable.
  - 2.5. Les marchandises commandées à terme doivent être enlevées dans le délai fixé. Passé ce délai, LICHTTEAM AG est en droit de facturer la marchandise et de prélever des frais de stockage.
3. **Délais de livraison**
  - 3.1. L'expérience montre que le délai de livraison indicatif est de 5 semaines à compter de la confirmation de la commande. Sont exclues les fabrications spéciales et les commandes pendant les périodes de vacances en été et en fin d'année.
  - 3.2. Les objectifs de livraison contraignants nécessitent un accord écrit et sont confirmés avec la commande.
  - 3.3. En cas de livraison dans les délais, des frais supplémentaires sont facturés pour les marchandises express, le fret aérien ou les messagers.
  - 3.4. LICHTTEAM AG s'efforce de respecter au mieux les délais de livraison convenus. Les retards de livraison n'autorisent pas l'acheteur à annuler le contrat ni à faire valoir des droits quelconques.
4. **Livraison**
  - 4.1. Toutes les commandes à destination de la Suisse s'entendent après réception et enlèvement sur un site de LICHTTEAM AG, transport et emballage non compris.
  - 4.2. Si une livraison a été convenue et confirmée par écrit, la livraison est effectuée sans mention expresse à l'adresse de facturation de l'acheteur. Il n'est pas possible de modifier l'adresse de facturation après la livraison.
  - 4.3. LICHTTEAM AG détermine le mode d'expédition et le fractionnement de la commande.
  - 4.4. Les frais de transport et d'emballage sont facturés en fonction des dépenses.
  - 4.5. Le transport de la marchandise se fait aux risques et périls exclusifs du destinataire. La signature du destinataire ou d'un employé vaut confirmation que la livraison est complète et exempte de dommages visibles.
  - 4.6. Le déchargement de la marchandise se fait au niveau du sol ou sur une rampe ainsi que selon les instructions et sous la responsabilité de l'acheteur, qui met à disposition le personnel nécessaire à ses frais.
  - 4.7. L'élimination du matériel d'emballage est à la charge du destinataire. Les commandes de livraison et d'installation sont facturées.
5. **Échantillons / sélections**
  - 5.1. Dès l'exposition, des échantillons de luminaires sont disponibles avec un forfait de sélection pour une durée de prêt de 10 jours maximum. Les forfaits s'élèvent à 70 CHF TTC pour les clients privés et à 120 CHF TTC pour les partenaires commerciaux.
  - 5.2. LICHTTEAM AG se réserve le droit d'échantillonner des produits particulièrement fragiles exclusivement avec ses propres collaborateurs contre facturation des frais.
  - 5.3. Les luminaires explicitement mis à disposition en tant qu'échantillons à partir du stock ou commandés auprès de fournisseurs sont disponibles pour une période de prêt de 20 jours maximum. Le prémontage et le câblage, les frais d'acquisition, d'administration et de retour sont facturés. Pour les luminaires qui ne peuvent pas être retournés au fabricant par LICHTTEAM AG, un crédit partiel est établi au maximum selon le cas.
  - 5.4. Le matériel non retourné dans les délais sera facturé. Dans tous les cas, les échantillons et les sélections seront facturés s'ils ont été modifiés ou endommagés par le destinataire.
6. **Retours de marchandises**
  - 6.1. À l'exception des produits expressément présentés et confirmés comme échantillons, il n'existe en principe aucun droit de retour.
  - 6.2. Les retours ne sont acceptés qu'après accord préalable et franco de port.
  - 6.3. En cas de retour de marchandises, LICHTTEAM AG créditera à l'acheteur au maximum 80% de la valeur de la marchandise pour les articles en stock et 50% pour les articles non stockés, dans la mesure où ceux-ci peuvent être retournés au fabricant. Les frais pour le matériel d'emballage manquant ou endommagé, les accessoires manquants tels que les instructions de montage et le matériel de fixation, ainsi que les éventuels travaux de rafraîchissement nécessaires seront déduits du crédit de la marchandise.
  - 6.4. Les fabrications spéciales, les produits standard modifiés (couleur ou modèle) ainsi que les ampoules, les appareillages et les composants électroniques ne sont pas repris.
  - 6.5. Les marchandises dont la date de vente (date d'émission de la facture ou du reçu) remonte à plus d'un mois ne peuvent pas être reprises.
  - 6.6. Le paiement de crédits est exclu.
7. **Réclamations**
  - 7.1. Les dommages de transport ou les pertes doivent être signalés immédiatement à la réception à l'entreprise chargée du transport afin de dresser un procès-verbal de dommage ou de confirmer la perte. La société LICHTTEAM AG doit en être informée immédiatement par écrit.
  - 7.2. Les livraisons incomplètes ou erronées ne peuvent être contestées par écrit auprès de LICHTTEAM AG que dans un délai de 5 jours ouvrables après l'arrivée de la livraison et en tout cas avant tout autre traitement ou transformation.
  - 7.3. Sans autorisation écrite de la part de LICHTTEAM AG, les réparations ou les modifications des marchandises livrées ne peuvent en aucun cas être effectuées à la charge de LICHTTEAM AG.
8. **Garantie**
  - 8.1. La garantie se limite aux défauts qui apparaissent et dont il est prouvé qu'ils sont dus à des erreurs de matériel, d'exécution ou de construction de la part du fournisseur. LICHTTEAM AG s'engage à réparer gratuitement les défauts couverts par la garantie. Si la réparation de la marchandise est possible, l'exercice des droits de rédition et de réduction est exclu.
  - 8.2. Toute garantie présuppose que le matériel défectueux soit emballé et envoyé à LICHTTEAM AG franco domicile.
  - 8.3. Toute autre prétention de l'acheteur en raison d'une marchandise défectueuse, notamment des dommages et intérêts pour des frais consécutifs et des dommages indirects, des frais de démontage et de remontage d'appareils et de leurs composants, ainsi que des frais d'installation et/ou de programmation, sont expressément exclus.
  - 8.4. Les délais de garantie commencent à courir à partir de la prise en charge de la livraison :
    - 2 ans pour les luminaires et les appareils
    - le délai de garantie respectif du fabricant pour les composants électroniques tels que ballasts, convertisseurs, pilotes, transformateurs, éléments d'éclairage de secours, amorces, etc.
    - pas de garantie pour les composants soumis à une usure régulière tels que les ampoules, les démarreurs, les fusibles, etc.
  - 8.5. La garantie assurée par LICHTTEAM AG est exclue pour :
    - de légères différences de dimensions, de couleur ou de design de la marchandise par rapport aux illustrations, aux échantillons ou aux documents de vente
    - légères différences de couleurs de lumière ( Binning ) pour les produits LED
    - marchandise mal traitée, endommagée ou installée de manière non conforme aux prescriptions
    - les dommages résultant de l'usage de la force, de modifications, de réparations ou d'un entretien inapproprié par des tiers
    - Dommages de transport sans procès-verbal de dommage acquitté
9. **Réserve de propriété**
  - 9.1. LICHTTEAM AG se réserve les droits de propriété et d'auteur pour les concepts d'éclairage, les dessins, les ébauches, les documents de planification et la documentation ainsi que les devis. Ces documents sont confiés au client et ne doivent pas être rendus accessibles à des tiers ni copiés sans l'autorisation de LICHTTEAM AG.
  - 9.2. La marchandise livrée reste la propriété de LICHTTEAM AG jusqu'au paiement intégral du prix d'achat. L'acheteur déclare par la présente son accord pour l'enregistrement de la réserve de propriété à son domicile.
  - 9.3. Toute utilisation des documents, photographies et données mis à disposition du public sur les sites Internet ainsi que dans les magazines et imprimés de LICHTTEAM AG est limitée à l'usage privé ou aux fins commerciales internes de l'entreprise du visiteur.
10. **Conditions de paiement**
  - 10.1. Pour les livraisons de marchandises et les prestations de services, le paiement en espèces est valable pour les clients privés jusqu'à une valeur nette de 299 CHF / les éventuelles remises ne sont pas cumulables.
  - 10.2. Pour les livraisons de marchandises et les prestations de services d'une valeur nette supérieure à la limite de paiement au comptant, la facturation s'effectue avec un délai de paiement de 10 jours net, sauf si d'autres modes de paiement et objectifs ont été explicitement convenus et confirmés / les éventuels rabais ne sont pas cumulables.
  - 10.3. Pour les nouveaux clients, nous nous réservons le droit d'exiger un paiement anticipé.
  - 10.4. les commandes dont la valeur nette des marchandises est supérieure à CHF 10'000 sont facturées comme suit :
    - 40% à la passation de la commande, 10 jours net
    - 60% après livraison, 10 jours net(les livraisons partielles sont facturées)
  - 10.5. Les déductions injustifiées seront dans tous les cas facturées ultérieurement.
  - 10.6. Une taxe de 20 CHF est prélevée par rappel.
  - 10.7. En cas de frais de recouvrement, une taxe de 150 CHF de la part de LICHTTEAM AG, les frais et taxes de tiers et un intérêt de retard de 5% sont facturés à partir de la date d'échéance.
11. **Conventions annexes**
  - 11.1. Les accords autres que les présentes conditions de vente et de livraison ainsi que les accords annexes ne sont valables que s'ils ont été convenus par écrit.
  - 11.2. Les conditions d'achat de l'acheteur ou les modifications des présentes conditions de vente et de livraison ne sont contraignantes pour LICHTTEAM AG que dans la mesure où elles ont été reconnues par écrit par LICHTTEAM AG.
12. **Soumissions**
  - 12.1. Les conditions de vente et de livraison de LICHTTEAM AG prévalent sur les dispositions relatives à la soumission si elles sont en contradiction avec celles-ci.
13. **Lieu d'exécution et juridiction compétente**
  - 13.1. Le tribunal compétent en cas d'éventuels litiges directs ou indirects concernant les présentes conditions de vente et de livraison et concernant les contrats conclus entre les parties est Rothenburg, siège statutaire de LICHTTEAM AG.
14. **Droit applicable**
  - 14.1. Les relations juridiques avec LICHTTEAM AG sont soumises au droit suisse. Dans la mesure où les présentes conditions de vente et de livraison ne contiennent pas de dispositions spéciales, les dispositions du Code suisse des obligations s'appliquent.
  - 14.2. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions de vente et de livraison s'avéraient totalement ou partiellement invalides ou perdraient ultérieurement leur caractère juridique contraignant, la validité des autres conditions commerciales n'en serait pas affectée.
  - 14.3. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les conditions de vente et de livraison. La version actuellement en vigueur est accessible sur les sites de LICHTTEAM AG ainsi que sur [www.lichtteam.ch](http://www.lichtteam.ch).

LICHTTEAM AG  
Rothenburg, 01.02.2024



LICHTTEAM